



Bruxelles, le 6 janvier 2022
(OR. fr)

5100/22

**Dossier interinstitutionnel:
2021/0368(NLE)**

**FISC 4
ECOFIN 14**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 ^e partie)/Conseil
N° doc. Cion:	14297/21 - COM(2021) 710 final
Objet:	Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution (UE) 2018/1490 en ce qui concerne l'autorisation accordée à la Hongrie d'appliquer pour une nouvelle période la mesure particulière dérogatoire à l'article 287 de la directive 2006/112/CE - Adoption

1. Le 23 novembre 2021, le Conseil a reçu la proposition de la Commission¹ relative au sujet visé en objet.
2. Aucune objection n'a été soulevée quant au fond de la dérogation concernée au sein du groupe "Questions fiscales" (Fiscalité indirecte).
3. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à suggérer que le Conseil:
 - adopte, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision d'exécution visée en objet, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 14715/21;
 - décide de faire publier ladite décision d'exécution au Journal officiel.

¹ Document 14297/21.